Tables Communes
Restauration Publique
Écoresponsable

Le Président
N/réf. : PB /EDV – 2026.10.28-

Bobigny, le 27 octobre 2026

A l'attention des élu(e)s délégué(e)s
de Tables Communes

Objet : Convocation - séance du Comité syndical du 3 novembre 2026.

Madame, Monsieur, Cher(e) collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance du Comité syndical de Tables Communes qui se tiendra à distance, sous la forme d'une visioconférence, le :

mardi 3 novembre 2026
à 18 h 30
par visioconférence
Solution technique retenue : ZOOM

Vous trouverez, ci-joint, l'ordre du jour de cette séance. La présente convocation et l'intégralité de votre dossier sont consultables et téléchargeables via FAST-ELUS à partir de votre messagerie habituelle. Les projets d'extraits de délibérations seront joints au dossier. Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information, le cas échéant.
Les délégué(e)s suppléant(e)s pourront consulter et télécharger les dossiers selon la même procédure.

Pour une bonne organisation de cette séance du Comité Syndical, et afin de savoir si le Quorum sera effectivement atteint pour tenir cette réunion, je vous rappelle qu'il est important de nous **confirmer par courriel votre participation ou votre indisponibilité, impérativement pour le vendredi 30 octobre 2026**.
L'adresse courriel à utiliser est la suivante : Madame DO VALE : edovale@tablescommunes.fr (tél. 01.41.83.72.58).

Vous pouvez également faire une confirmation via FAST-ELUS. Pour cela il vous suffit de cliquer sur la coche « présence » afin d'indiquer votre disponibilité ou non (la case s'affichera en vert ou en rouge – se reporter au guide utilisateur de FAST-ELUS). Pour information, l'option tablette n'étant pas active, veuillez vous connecter sur un navigateur internet.

En cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter Mme DO VALE, Responsable de l'administration générale – edovale@tablescommunes.fr.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, Cher(e) collègue, mes salutations les plus cordiales.

Le Président.

Établissement Public de Coopération Intercommunale - Tables Communes

Philippe BOUYSSOU

P.J. : Ordre du jour de la séance du Comité Syndical du 3 novembre 2026.

Établissement Public
de Coopération Intercommunale
68 rue Gallieni, 93000 Bobigny
tablescommunes.fr
president@tablescommunes.fr
Tél. 01 41 83 22 30

Tables Communes
Restauration Publique
Écoresponsable

Direction des Affaires Juridiques

Séance du COMITE SYNDICAL

Mardi 3 novembre 2026
A 18 h 30
en visioconférence

ORDRE DU JOUR

- Désignation du/de la secrétaire de séance ;
- Approbation du procès-verbal de la séance du 16 juin 2026 ;
- Rendu compte des décisions du Président prises par délégation du Comité syndical en application de la délibération n°2026-44 du 17.04.26, adoptée en référence aux articles L5211-9 et L5211-10 du CGCT.

RAPPORTS SOUMIS A DELIBERATION :

- **FINANCES :**

1. Note Explicative de synthèse commune :
   - Débat d'Orientation Budgétaire 2027 et ROB 2027
   - Constat de l'assujettissement de plein droit à la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) de l'activité de Restauration Collective de l'EPCI Tables Communes gérée en Service Public Administratif (SPA)
2. Note Explicative de synthèse commune :
   - Décision modificative N°3 – exercice 2026.
   - Participation au capital de la SEMELOG : approbation de l'augmentation de capital de la SEMELOG et autorisation d'une souscription en numéraire comprise entre 347 600 € et 381 100 €

- **RESSOURCES HUMAINES :**

3. Formalisation d'une politique de recrutement des agents fonctionnaires et contractuels de droit public sur emplois permanents et emplois non permanents de Tables Communes
4. Approbation des lignes Directrices de Gestion (LDG) pour la période 2026-2033
5. Mise à jour du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) appliqué à Tables Communes
6. Actualisations du règlement intérieur de Tables Communes avec intégration :
   - du règlement d'utilisation des véhicules de livraison,
   - de la circulaire du 10 février 2012 relative aux autorisations d'absences pouvant être accordées à l'occasion des principales fêtes religieuses des différentes confessions,
   - des dispositions issues du décret n° 2026-604 du 6 juillet 2026 relatif aux congés et autorisations d'absence, applicables à compter du 1er janvier 2027.
7. Adhésion à la convention « Conseil en matière de pilotage de la donnée Ressources Humaines » auprès du CIG petite couronne.

- **POLE SYNERGIES COMMUNES – ALIMENTATION ECO RESPONSABLE :**

8. Approbation de la Convention-cadre fixant les conditions de dons de denrées alimentaires aux associations à but non lucratif habilitées.

POINTS EN INFORMATION :

- Bilan du CNAS
- Journées visite des nouveaux élus à Ivry-sur-Seine et-Bobigny, travaux de l'été et de l'automne

- Semaine Manger Bio et local - déjeuner presse Ivry Agence Bio - revue de presse (Les Echos, Citoyens 94, Restauration 21, Ivry ma ville...)
- Le Grand Repas
- Le cycle de menus à thème 2026-2027 Légumineuses d'ici et d'ailleurs
- Octobre rose